

UNE EUROPE

DU PARTAGE DU SAVOIR

Le processus de Bologne amorcé en 1998 a refondé l'ensemble du système de production et de diffusion des connaissances en Europe pour le mettre au service de la compétitivité des entreprises et de la guerre économique.

Les laboratoires, les centres de recherche, les universités, les chercheuses et chercheurs eux-mêmes sont mis en concurrence à l'échelle européenne par le système de financement par projet.

Cela s'accompagne d'une déstructuration des équipes de recherche et d'une ultra spécialisation des laboratoires à l'échelle régionale.

Cette politique détruit des secteurs entiers de la recherche sans que les travailleurs-es de l'ESR soient consultés-es.

Gauche Unie
POUR LE MONDE DU TRAVAIL





“ **Il faut donner un nouveau souffle pour la recherche publique et l'enseignement supérieur en France comme en Europe.** ”

LÉON DEFFONTAINES

Tête de liste Gauche unie pour
le monde du travail

Nous défendons le développement libre des connaissances au service de l'émancipation et du progrès pour répondre aux immenses défis dans tous les domaines : l'environnement, l'agriculture, l'énergie, l'eau, la santé, le travail, la démocratie...

Ces enjeux exigent la défense de la recherche fondamentale, la démocratisation des savoirs scientifiques, la liberté des chercheuses et chercheurs et l'accès à l'enseignement pour le plus grand nombre.



NOS PROPOSITIONS

- **Des instances européennes démocratiques pour la recherche.** Il faut instaurer au niveau européen des instances directives se composant des représentantes de toutes les catégories des personnels de recherche. Ces instances seront issues d'un processus sélectif mené sur une base nationale.
- **Une nouvelle gestion des financements.** Le Conseil européen de la recherche (ERC) consacre 16 milliards d'euro à la recherche mais le fait par des appels à projets ultra-compétitifs. Il faut réorienter les financements vers des projets de collaboration transnationaux en complément d'une politique de recherche nationale avec des financements récurrents et libérée de l'injonction de rentabilité immédiate.
- **Un statut européen du doctorat :** l'Europe doit protéger ses jeunes chercheurs et chercheuses par la mise en place d'un cadre protecteur du doctorat avec : des garanties minimums de revenu, la reconnaissance unifiée du grade de docteur, la protection de la propriété intellectuelle individuelle des jeunes chercheurs·ses à l'échelle communautaire, le droit à bénéficier de l'un encadrement formé et respectueux du travail des doctorant·es.
- **De nouvelles coopérations européennes pour la recherche** sont nécessaires en matière de recherche agronomique, industrielle mais aussi de santé (avec la création d'un pôle public de recherche, production et distribution des médicaments à l'échelle nationale et européenne) ou encore au sujet du climat afin de développer les outils scientifiques et industriels, en coopération avec des scientifiques du monde entier.

J'adhère



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél : _____